

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

AMEN BANK

Siège social : avenue Mohamed V -1002 Tunis-

AMEN BANK informe ses actionnaires et le public que l'augmentation du capital social de **7 500 000 dinars**, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 juin 2009 et ouverte à la souscription le 20 novembre 2009, conformément à la note d'opération visée par le CMF en date du 06 novembre 2009 sous le n° 09/671, a été réalisée par l'émission de 750 000 actions nouvelles de nominal 10 dinars chacune, totalement souscrites en numéraire au prix de 34 dinars, soit une prime d'émission de 24 dinars, et libérées entièrement à la souscription.

Le capital social est ainsi porté à **92 500 000 dinars** divisé en **9 250 000 actions** nominatives de 10 dinars chacune.